# 

* Datum : 02-06-2017
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2017822923
* Auteur :

Justice de paix du canton de Marche-en-Famenne - Durbuy,
siège de Marche-en-Famenne
Désignation
Par ordonnance du 18 mai 2017, le Juge de Paix du canton de Marche-en-Famenne - Durbuy, siège de Marche-en-Famenne a prononcé des mesures de protection de la personne et des biens, conformément à la loi du 17 mars 2013 réformant les régimes d'incapacité et instaurant un nouveau statut de protection conforme à la dignité humaine, concernant :
Monsieur Luc, GILLARD, né à le 27 septembre 1954, domicilié à 6950 Nassogne, Résidence C. MAFA, route de Marche 25.
Maître Sylvie GUIMIN, avocat, dont les bureaux sont sis 6900 Marche-en-Famenne, Au Trou des Lutons 12, a été désignée en qualité d'administrateur de la personne et des biens de la personne protégée susdite.
La requête a été déposée au greffe du Tribunal de céans en date du 27 mars 2017.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) Bockiau Marie